

**Assemblée Générale du 19 mars 2016**

**Participants :**

Lecluse Annie, Vanderote-Gillet Jacqueline, Moumm Véra, Brenard-Delbeke Annick, Lurquin Josiane, Hermand–Michel Josée, Geûens Alain, Evrard Jean-Jo, Cordier Willy, Callewaert Jeannine, Betz Raymond, Schuermans Dorothy, Pirard – Schoutteten Josette, Vandeputte Guy, Pinson Colette, Hanssens Christian, Dewaele Eric, Losdijck Jean-Pierre, Lucas Cécile, Lebeau Haulotte Mireille, Haulotte Robert, Verhees Guy, Callebaut–Barbieaux Elisabeth, Martin–Verhees Laurette, Dochain Jacques, Olbrechts Paul, Delbeke Claude, Burie Wilfred, Legrain Gérard, Guillaume Francis, Féaux Valmy.

**Excusés :**

Gilbert Hautenauve, Collet Marie-Astrid, André Flahaut, Tanguy Stuckens, René Laurent, Marie-Thérèse Courte, Sébastien Polet, Renée Sauvage, Marc Bastin, Marcel Dupont.

**Ordre du Jour :**

- Introduction de bienvenue

- Bilan financier de 2015 et budget pour 2016 – Approbation des comptes

- Bilan Moral de 2015 et projets pour 2016 – Approbation

**1. Introduction de bienvenue**

Willy Cordier et Alain Geûens Président et Secrétaire du CGHL accueillent les membres de l’Echarp. Ils font ensuite une présentation du Cercle de Généalogie et d'Histoire de Lasne, de ses activités, réalisations et projets.

Wilfred Burie remercie les membres présents.

**2. Rapport financier**

Gérard Legrain, Trésorier, présente les comptes de l’Echarp pour l’exercice 2015 et les projections pour l’année 2016. Les participants ont reçu un bilan de l’exercice au préalable. Suite à l’explication des données du bilan, l’Assemblée approuve les comptes.

**3. Rapport d’activité**

- Wilfred Burie, Secrétaire Général présente l’ensemble des actions entreprises par l’Echarp. En premier lieu, il parle des activités récurrentes qui ont consisté en la tenue du site, la publication des quatre bulletins et du travail commun que cela implique, la tenue des réunions de mars et novembre 2015. Il note la qualité des articles que des membres lui envoient afin d’être publiés dans le bulletin, ainsi que le travail fournit par les responsables des différentes rubriques que comporte notre organe.

- Le projet de faire connaître l’Echarp, et par conséquent, les cercles locaux d’histoire auprès des institutions d’enseignement secondaire, supérieur et universitaire a commencé. Paul Olbrechts explique le fait que l’ignorance de l’existence des cercles locaux d’histoire et par conséquent de l’Echarp est réelle, tant auprès des enseignants que des étudiants. Il ressort du débat animé entre le Bureau de l’Echarp et les membres présents que plusieurs situations représentent un handicap certain à la diffusion des travaux réalisés par les cercles locaux : l’âge des animateurs de ces cercles, le problème du rajeunissement des effectifs, l’évolution fulgurante des moyens de communication et l’adaptation des cercles à ces techniques nouvelles en constante évolution représentent un frein à une collaboration entre l’enseignement et nos cercles.

- Le problème des données acquises par les cercles est également abordé. Il est un fait que les cercles locaux d’histoire et de généalogie conservent une masse appréciable de données sous les formes les plus diverses (photos, travaux de recherche, documents originaux, ouvrages, etc.). A l’heure où les institutions officielles (AGR, Archives nationales, régionales, universitaires présentent directement une grande part de leurs avoirs numérisés au public, seuls quelques cercles membres de l’Echarp sont dotés de sites Internet sur lesquels le public peut chercher dans une base de données les éléments utiles à ses recherches.

- Eric Dewaele qui gère le projet relatif à l’histoire des brasseries en Brabant Wallon explique la difficulté de travailler dans l’état actuel des choses. Seuls deux cercles ont fait parvenir le formulaire complété. Comme référence, il a été utilisé une liste des brasseries existant en 1890. Plusieurs membres présents expliquent qu’ils ne possèdent pas d’informations ou documents relatifs aux noms affichés dans cette liste. Certains disent même ignorer complètement l’existence de telles brasseries au sein de leur commune, à cette époque. Au vu de ces nouvelles informations, ils ont entamé des recherches, qui s’avèrent peu fructueuses pour le moment.

L’évolution de notre environnement social constitue peut-être un frein à trouver aisément des informations relatives à des faits historiques jusqu’ici méconnus. La société des villages et communes était, en général, constituée entre autres, de notables et de personnes de ressource qui pouvaient assurer le relais indispensable à la connaissance de l’histoire locale. Il ne reste plus beaucoup de survivants d’une époque désormais révolue. La solidarité culturelle repose maintenant sur des institutions auprès desquelles, il n’est pas nécessairement aisé de trouver les informations que l’on recherche.

- Les cercles locaux d’histoire ont en général une quantité appréciable d’archives, des bibliothèques bien fournies d’ouvrages en tous genres. Certains d’entre eux entassent ces éléments dans des locaux exigus, ou les conservent chez leurs membres, en attendant qu’ils puissent avoir les endroits adaptés à la conservation de leurs avoirs. Il en résulte que souvent, personne ne sait exactement ce qu’il possède. Une solution serait que des étudiants aident ces cercles en procédant à l’inventaire et au classement de ces trésors d’informations patiemment collationnés au cours des années par des passionnés d’histoire, qui étaient loin de penser que le devenir de ce qu’ils avaient récolté serait un souci pour les membres de l’Echarp, en 2016…

- La situation financière des cercles varie en fonction des aides qu’ils reçoivent des communes de leur ressort, de la province ou de la fédération Wallonie-Bruxelles. L’Echarp fera part aux cercles membres des possibilités éventuelles de subsides, lorsque ceux-ci seront publiés sur le site des institutions subsidiant.

**4. Considérations diverses**

L’importance des questions soulevées lors des débats de l’Assemblée Générale nous incite à chercher des réponses aux problèmes que rencontrent les cercles membres.

- A cet effet, les actions entreprises auprès de l’UCL de LLN tendant à faire connaître l’Echarp et les cercles membres, seront poursuivies et s’étendront aux autres institutions d’enseignement.

- Une rencontre spéciale, réunissant les cercles membres sera envisagée. Au cours de celle-ci, un débat de fond pourra se faire, concernant les différentes problématiques mentionnées ci-dessus. La synthèse de ce qui sera dit permettra d’envisager les moyens de solutionner les problèmes récurrents aux cercles locaux d’histoire.